Conditions générales de vente du service d'import de données

1. Contexte

La société Indev Solutions, société par actions simplifiée immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 879 746 170 dont le siège est sis 670 Carraire des Arlens, 83910 POURRIERES (la « SOCIÉTÉ »),propose un service 'import de données dans le logiciel pour courtiers en assurance "CourtiGo"

1.1 Objet des Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'utilisation du service d'import de données fournit par CourtiGo. Ces CGV établissent les modalités et les conditions auxquelles les utilisateurs sont tenus pour le service d'import de données.

1.2 Acceptation des CGV

En utilisant le service d'import de données fourni par CourtiGo, le CLIENT reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes Conditions Générales de Vente. L'utilisation continue du service après avoir pris connaissance de ces CGV constitue une acceptation pleine et entière de celles-ci.

2. Prix et modalités de paiement

2.1.

Le prix des PRESTATIONS est défini dans le DEVIS accepté par le CLIENT, et les modalités de paiement y sont stipulées. Le CLIENT s'engage à se conformer aux modalités de paiement spécifiées dans le DEVIS, sauf indication contraire en avenant au présent contrat, dûment signé par les deux parties.

2.2.

Sauf accord contraire, un acompte de 50% sera exigé à la signature du CONTRAT, et les 50% restants seront dus à la livraison finale du produit ou service, conformément aux modalités de paiement énoncées dans le DEVIS.

3. Réception des données

3.1 Méthode de collecte des données

Les données à importer doivent être envoyées au format Excel.
CourtiGo fournira au CLIENT un lien sur lequel il pourra déposer tous ses fichiers Excel. Les instructions pour l'envoi seront transmises aux

Utilisateurs lorsqu'ils effectueront une demande d'import de données.
CourtiGo se réserve le droit de rejeter l'import de données ne respectant pas les spécifications techniques requises.

3.2 Responsabilités du CLIENT en matière de données

Le CLIENT reconnaît et accepte que toutes les données importées dans le CRM restent de sa seule propriété. CourtiGo n'acquiert aucun droit de propriété sur les données importées.
Le CLIENT garantit détenir tous les droits nécessaires, y compris les droits de propriété intellectuelle et les autorisations légales, pour importer et utiliser les données dans le CRM.
Le CLIENT est responsable de la qualité, de l'exactitude, de la légalité et de la pertinence des données importées dans le CRM.
Le CLIENT s'engage à respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de protection des données, y compris la collecte, le traitement et le transfert de données personnelles.
Le CLIENT indemnisera et tiendra CourtiGo indemne de toute réclamation, responsabilité, coût ou dommage résultant de la violation par le CLIENT de ses obligations en matière de données, y compris les frais juridiques engagés par CourtiGo pour se défendre.

4. Traitement et Validation des Données

4.1 Vérification de l'exactitude des données

Le CLIENT reconnaît que CourtiGo ne vérifie pas l'exactitude des données importées dans le CRM. Le CLIENT est seul responsable de la vérification et de l'exactitude des données avant leur import.
CourtiGo ne saurait être tenu responsable des erreurs, inexactitudes, omissions ou conséquences résultant de l'utilisation de données importées.
Le CLIENT reconnaît que toute décision commerciale basée sur les données importées est de sa propre responsabilité.

4.2 Processus de validation interne

Avant d'importer les données dans le CRM, CourtiGo envoi un fichier Excel au CLIENT que celui doit valider.
CourtiGo envoi au CLIENT un document de validation en signature électronique indiquant que le CLIENT valide l'import de données.
Le CLIENT reconnaît que le processus de validation contribue à réduire les risques d'erreurs et d'inexactitudes lors de l'import des données dans le CRM.
Lors de la signature Le CLIENT accepte que les données soient utilisées de manière anonyme à des fins d'innovation technologiques et commerciales dans le but d'amélioration du CRM.

4.3 Communication des erreurs au CLIENT

En cas de détection d'erreurs ou d'incohérences dans les données importées, CourtiGo s'engage à informer le CLIENT par courrier électronique.
CourtiGo fournira au CLIENT un fichier Excel contenant les données, ainsi que des indications sur les erreurs identifiées.
Le CLIENT est tenu de vérifier les données et les erreurs signalées dans le fichier Excel et de prendre les mesures appropriées pour corriger les erreurs.

Le CLIENT reconnaît que la communication des erreurs vise à faciliter la correction rapide et précise des données.

5. Import des Données dans le CRM

5.1 Intégration des données dans le système CRM

Une fois que les données ont été vérifiées et corrigées par le CLIENT conformément à l'article 3, CourtiGo procédera à l'intégration des données dans le CRM.
Le CLIENT reconnaît que la rapidité de l'intégration des données peut dépendre de divers facteurs techniques et opérationnels.
CourtiGo ne saurait être tenu responsable des retards ou des erreurs résultant de circonstances indépendantes de son contrôle, telles que des problèmes techniques ou des erreurs dans les données fournies par le CLIENT.
Une fois les données intégrées, le CLIENT est invité à effectuer des vérifications pour confirmer l'exactitude de l'intégration.

5.2 Sécurité et confidentialité lors de l'import

Les données importées seront traitées conformément à notre politique de confidentialité, qui énonce les mesures prises pour garantir la confidentialité, la sécurité et la protection des données.
Le CLIENT reconnaît que malgré les mesures de sécurité mises en place, aucun système n'est totalement exempt de risques et que CourtiGo ne peut garantir une sécurité absolue.
Le CLIENT s'engage à ne pas inclure de données sensibles, personnelles ou confidentielles dans les fichiers Excel envoyés pour l'import.
Le CLIENT comprend que le processus d'import peut impliquer des transferts de données sur des réseaux sécurisés, mais CourtiGo ne peut être tenu responsable des risques liés à la transmission des données sur Internet.

5.3 Suivi de l'import et notification au CLIENT

CourtiGo fournira au CLIENT des mises à jour concernant l'état d'avancement du processus d'intégration des données dans le CRM.
En cas de problèmes ou de retards significatifs dans l'import, CourtiGo s'engage à informer le CLIENT.
Le CLIENT est invité à signaler toute incohérence, erreur ou préoccupation liée à l'intégration des données dès qu'elle est constatée.
CourtiGo s'engage à collaborer avec le CLIENT pour résoudre rapidement les problèmes identifiés et à fournir des solutions appropriées.
Le CLIENT reconnaît que le suivi actif et la communication ouverte sont essentiels pour garantir le succès du processus d'import des données.

6. Obligations des Parties

6.1 Engagements de CourtiGo

CourtiGo mettra en œuvre des efforts raisonnables pour garantir la fiabilité de l'import de données.
CourtiGo s'engage à respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de protection des données et de sécurité de l'information lors de l'import des données.
CourtiGo mettra à disposition des canaux de support pour aider le CLIENT en cas de questions, de problèmes techniques ou de besoins d'assistance concernant l'import des données.

6.2 Responsabilités et engagements du CLIENT

Le CLIENT est responsable de la préparation préalable des données, y compris la vérification de leur qualité, de leur cohérence et de leur conformité aux réglementations applicables.
Le CLIENT reconnaît que toute décision basée sur les données importées est de sa propre responsabilité et que CourtiGo ne saurait être tenu responsable des conséquences commerciales découlant de l'utilisation de ces données.
Le CLIENT s'engage à coopérer activement avec CourtiGo pour résoudre rapidement tout problème identifié pendant le processus d'import des données.
Le CLIENT est tenu de respecter les termes et conditions des présentes CGV, ainsi que les lois et réglementations en vigueur lors de l'import et de l'utilisation des données dans le CRM.
Le CLIENT peut solliciter le support technique de CourtiGo en cas de questions, de problèmes techniques ou de besoins d'assistance liés à l'import des données.

7. Protection des données personnelles

7.1 Conformité aux Réglementations en Matière de Protection des Données

Le CLIENT reconnaît et accepte d'être pleinement responsable de la conformité de l'import, du traitement et de l'utilisation des données dans le CRM aux lois et réglementations en vigueur en matière de protection des données, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et toute autre réglementation applicable.
Le CLIENT s'engage à obtenir tous les consentements nécessaires des personnes concernées par l'import et le traitement de leurs données personnelles.
Le CLIENT comprend que CourtiGo n'agit que en tant que sous-traitant des données personnelles importées, et que le CLIENT demeure le responsable du traitement des données personnelles.
Le CLIENT reconnaît que toute violation de ces obligations de conformité peut entraîner des conséquences légales et financières pour lui-même.

7.2 Utilisation des données à des fins commerciales

Le CLIENT reconnaît que les données importées dans le CRM peuvent être utilisées à des fins commerciales internes, telles que l'analyse de données, la personnalisation des services et la communication avec le CLIENT.
Le CLIENT reconnaît que les données importées dans le CRM peuvent être utilisées de manière anonyme à des fins d'innovation technologique, comme le développement d'une intelligence artificielle.
Le CLIENT reconnait qu'il n'est en aucun cas propriétaire ou co-propriétaire des résultantes de ces innovations, et que CourtiGo en est le seul propriétaire.
CourtiGo s'engage à ne pas utiliser les données importées à des fins autres que celles spécifiquement autorisées par le CLIENT.
Le CLIENT garantit détenir les droits nécessaires pour autoriser CourtiGo à utiliser les données importées conformément aux termes des présentes CGV.

Le CLIENT est responsable de toute utilisation abusive ou non autorisée des données importées, et s'engage à indemniser et à tenir CourtiGo indemne de toute réclamation découlant de cette utilisation.

8. Durée et résiliation

8.1 Durée d'application des CGV

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont applicables dès l'acceptation par le CLIENT et restent en vigueur pendant toute la durée de l'utilisation du CRM.
Les CGV peuvent être révisées ou modifiées par CourtiGo conformément à l'article 8 des présentes CGV.

8.2 Conditions de résiliation
Le CLIENT peut résilier l'import de données à tout moment en notifiant CourtiGo conformément aux modalités définies dans la documentation du service.
En cas de résiliation, CourtiGo ne remboursera pas le CLIENT, celui ci est engagé à payer le montant total restant dû même en cas de résiliation et que l'import de données n'a pas été réalisé..
CourtiGo se réserve le droit de suspendre ou de résilier l'accès du CLIENT au Service d'import de données en cas de violation substantielle des présentes CGV ou en cas de non-respect des lois et réglementations applicables.
En cas de résiliation, les données importées peuvent être conservées conformément à la politique de confidentialité de CourtiGo, sauf indication contraire du CLIENT.
La résiliation n'affecte pas les droits et les obligations des parties qui ont été accumulés avant la résiliation.

9. Modifications des CGV

9.1 Droit de modifier les conditions

CourtiGo se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) à tout moment. Les modifications prendront effet à compter de la date de leur publication sur le site web de CourtiGo (https://CourtiGo.fr)
Il incombe au CLIENT de consulter régulièrement les CGV pour prendre connaissance des éventuelles modifications.

9.2 Notification des changements au CLIENT

Les Conditions Générales sont susceptibles d'évoluer en même temps ou en dehors de l'évolution des fonctionnalités de CourtiGo. Pour le cas où le Service fait l'objet d'un accroissement ou d'une amélioration des fonctionnalités, le Prix du Service est susceptible d'évoluer et d'augmenter, ce que le CLIENT accepte expressément. Cette évolution tarifaire sera, le cas échéant, rendue opposable par l'envoi par la SOCIÉTÉ au CLIENT des conditions tarifaires mises à jour, par courriel et/ou mise à disposition sur l'Extranet. A défaut de dénonciation du Contrat par le CLIENT dans les cinq jours calendaires suivant cet envoi, le CLIENT sera présumé avoir accepté l'évolution tarifaire. Le nouveau Prix du Service s'appliquera à compter du jour calendaire du mois suivant l'envoi portant le même quantième que celui de la Date d'Effet. L'évolution du Prix du Service Additionnel entrera en vigueur 30 jours calendaires après l'envoi de la grille tarifaire mise à jour.

10. Litiges et Règlement des Différends

10.1 Procédure en cas de litige

En cas de litige ou de différend découlant de l'import de données, les parties s'engagent à entreprendre des efforts de bonne foi pour résoudre le litige par des négociations amiables.
Si le litige ne peut être résolu par des négociations amiables dans un délai raisonnable, les parties conviennent de recourir à une médiation conformément aux règles et aux procédures de médiation en vigueur.

10.2 Recours juridiques

Si le litige persiste après l'échec de la médiation ou s'il ne peut être résolu par ce moyen, les parties conviennent de soumettre le litige à la compétence exclusive des tribunaux compétents d'Aix-En-Provence en vertu du droit applicable.
Rien dans les présentes CGV ne doit être interprété comme empêchant une partie de prendre des mesures judiciaires provisoires ou conservatoires dans le cadre d'une juridiction compétente.

11. Dispositions Générales

11.1 Indépendance des clauses

Si l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente (CGV) est jugée invalide, illégale ou inapplicable, cela n'affectera en rien la validité, la légalité ou l'applicabilité des autres dispositions des CGV, qui resteront en vigueur.

11.2 Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies et interprétées conformément aux lois françaises . Tout litige découlant des présentes CGV sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents d'Aix-En-Provence.

11.3 Intégralité de l'accord

Les présentes CGV constituent l'intégralité de l'accord entre le CLIENT et CourtiGo en ce qui concerne l'import de données, et remplacent tout accord, communication, déclaration ou arrangement antérieur, qu'il soit oral ou écrit.

Lexique

CLIENT : Désigne la personne physique ou morale qui souscrit au service d'import de données fourni par CourtiGo.

Service d'import de Données : Désigne la fonctionnalité de téléchargement, de vérification et d'intégration des données dans le système CRM fournie par CourtiGo en tant que partie des présentes CGV.

CRM : Acronyme de "Customer Relationship Management", désignant le système de gestion de la relation CLIENT fourni par CourtiGo en tant que service SAAS.

Données Importées : Réfère aux informations et aux données fournies par le CLIENT à CourtiGo aux fins d'intégration dans le système CRM.

Utilisateur : Désigne toute personne autorisée par le CLIENT à accéder et à utiliser le service d'import de Données.

CGV : Abréviation de "Conditions Générales de Vente", faisant référence aux présentes conditions régissant l'utilisation du Service d'import de Données.

RGPD : Acronyme du "Règlement Général sur la Protection des Données", qui désigne le règlement de l'Union européenne sur la protection des données à caractère personnel.

Médiation : Processus de résolution de litiges par le biais d'une tierce partie neutre et impartiale, dans le but de parvenir à un accord mutuellement satisfaisant.

Compétence Juridictionnelle : L'autorité légale d'une cour ou d'un tribunal pour entendre et décider d'un litige particulier.

Site Web : Désigne le site Internet officiel de CourtiGo.

Contact
Ghislain OTT : ghislain@CourtiGo.fr

Coordonnées pour Contacter le Service Client
support@CourtiGo.fr